

Théâtre : Mise en scène et dramaturgie

Mention : Théâtre [Master]

Infos pratiques

- Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- Durée : 2 ans
- ECTS : 120
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- Formation à distance : Non
- Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Le parcours « Théâtre : Mise et dramaturgie » s'adresse à des étudiants désireux d'acquérir une formation universitaire et professionnelle les préparant aux métiers de la mise en scène et de la dramaturgie. Associant pratique et théorie à un haut niveau de compétence, ce master à vocation professionnalisante, unique en France, dispense une formation polyvalente et ouverte sur la recherche, en partenariat étroit avec des structures professionnelles de création. L'enseignement est assuré sous forme de cours et d'ateliers par les enseignants du Département des Arts du Spectacle et par des professionnels de la scène (metteurs en scène, dramaturges, scénographes, éclairagistes, auteurs dramatiques, vidéastes...).

Le M1 ouvre une année sur deux (années impaires).

Le M2 peut être intégré directement, à certaines conditions (expérience professionnelle conséquente et/ou niveau M1 avéré, formation continue...), tous les ans.

Objectifs

Ce parcours a pour objectif de former des dramaturges (au sens de "collaborateur/trices à la mise en scène") et des metteur.e.s en scène, aptes à concevoir et réaliser une création scénique en équipe, à partir d'une réflexion critique approfondie et d'une bonne connaissance des pratiques et des esthétiques actuelles.

Savoir-faire et compétences

Concevoir et mettre en place un projet dramaturgique ; Réaliser un projet de mise en scène fondée sur une réflexion dramaturgique approfondie (auditionner, choisir et diriger les interprètes ; sélectionner les décors, éclairages, costumes en fonction du projet ; construire un budget de production, de diffusion et de communication...) ;

Gérer une équipe de création ;

Établir des dossiers dramaturgiques et pédagogiques relatifs aux spectacles ; rédiger des documents de communication sur le spectacle ;

Intervenir comme formateur auprès de publics professionnels, scolaires ou socioprofessionnels ; maîtriser les connaissances fondamentales en histoire, esthétique et politiques des pratiques scéniques.

Les + de la formation

- Partenariats avec de nombreuses structures et institutions professionnelles, en fonction du programme pédagogique établi annuellement : Théâtre Ouvert, Théâtre Nanterre-Amandiers, Théâtre National de Strasbourg, Théâtre de La Commune d'Aubervilliers, Théâtre Public de Montreuil, Anis Gras, Maison Antoine Vitez, Atelier des artistes en exil, diverses compagnies.
- Partenariat avec l'Ecole Universitaire de Recherche ArTeC (arts, sciences humaines et nouvelles technologies) à l'occasion de certains ateliers-laboratoires et workshops. les étudiants peuvent participer aux rencontres et aux travaux de l'équipe

d'accueil EA 4414 de Paris Nanterre « Histoire des Arts et des Représentations ». Ils peuvent également proposer des projets et s'investir dans les activités de l' ACA2 (Service culturel de l'Université).

- Possibilité après obtention du M2 d'intégrer directement le M2 « Théâtre : écritures et représentations » (parcours « recherche »).

Organisation

L'ensemble de la formation se répartit entre environ un quart d'enseignement théorique et trois quarts de formation pratique, artistique et professionnelle.

Le cursus se décline en ateliers artistiques, cours professionnels, stage professionnel, projet personnel, séminaires théoriques, séminaires spécifiques, cours de langue.

La première année est essentiellement consacrée aux savoirs théoriques et techniques fondamentaux. La seconde propose un parcours professionnel (stage, projet personnel) plus individualisé en fonction des compétences, du projet et des motivations des étudiants.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu. Exercices écrits et oraux.

Admission

Conditions d'admission

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Master 1 :

Formation ouverte en M1 une année sur deux - ouverte en 2021-2022. Le recrutement a lieu tous les ans pour le master 2 Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature sur e-candidat, dans les délais impartis. Les dossiers seront ensuite examinés par l'équipe enseignante.

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués

à une épreuve pratique et orale de sélection qui se déroulera devant un jury composé d'enseignants et de professionnels du théâtre. L'épreuve de sélection a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à proposer un projet dramaturgique, à concevoir dans l'espace une mise en scène imaginaire et à s'engager personnellement dans le jeu d'acteur. Elle consiste en la présentation libre d'un projet personnel de création, comportant nécessairement un bref moment de jeu par le candidat lui-même (éventuellement avec des partenaires et en lien ou non avec le projet de création) ; utilisation possible de maquettes et de documents sonores et audiovisuels (durée de la présentation, moment de jeu inclus : 20 minutes). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention de Licences conseillées : Arts du spectacle

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : bonne connaissance du théâtre contemporain et de l'histoire du théâtre ; capacité à analyser des spectacles et des textes ; maîtrise des fondements théoriques et esthétiques de l'art théâtral

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend obligatoirement des candidats les éléments suivants :

- Pratique approfondie du jeu d'acteur (professionnelle ou pré-professionnelle, à l'université, dans une école d'art.)
- Solides expériences de la mise en scène et/ou de l'assistanat à la mise en scène et/ou de la dramaturgie de plateau

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

- Un dossier de candidature, dûment rempli.- Un curriculum vitae précisant la formation suivie, l'expérience professionnelle et, le cas échéant, les spectacles auxquels le candidat a participé et les fonctions qu'il y a exercées.

- Une attestation des diplômes obtenus (licence ou engagement à la soutenir à la session de septembre, diplômes d'école équivalents), ou une demande de validation des acquis de l'expérience.

Pièces spécifiques supplémentaires :

- Une lettre de motivation dactylographiée de trois à cinq pages (10 000 signes environ) justifiant le parcours théâtral du candidat et précisant ses attentes quant à la formation.
- Le cas échéant, une justification des acquis professionnels.

Master 2 : Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une épreuve orale/entretien (admission). Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature sur e-candidat, dans les délais impartis. Les dossiers seront ensuite examinés par l'équipe enseignante. Les candidats retenus sur dossier seront convoqués à une épreuve pratique et orale de sélection qui se déroulera devant un jury composé d'enseignants et de professionnels du théâtre. L'épreuve de sélection a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à proposer un projet dramaturgique, à concevoir dans l'espace une mise en scène imaginaire et à s'engager personnellement dans le jeu d'acteur. Elle consiste en la présentation libre d'un projet personnel de création, comportant nécessairement un bref moment de jeu par le candidat lui-même (éventuellement avec des partenaires et en lien ou non avec le projet de création) ; utilisation possible de maquettes et de documents sonores et audiovisuels (durée de la présentation, moment de jeu inclus : 20 minutes). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Le Master 2 « Mise en scène et dramaturgie » est ouvert :
En formation initiale :

- Aux étudiants titulaires d'un M1 « Théâtre : Mise en scène et dramaturgie » ou aux diplômés d'une école supérieure d'art de niveau équivalent, qui peuvent justifier d'une pratique théâtrale avérée.
- Aux professionnels des métiers du théâtre non titulaires d'une licence, au titre de la validation des acquis de l'expérience (V.A.E.), lorsqu'ils peuvent justifier de 3 ans de pratique professionnelle.
- Aux étudiants étrangers, sur les mêmes critères;

En formation continue :

Aux professionnels des métiers du théâtre non titulaires d'une licence au titre de la formation continue lorsqu'ils peuvent justifier de 3 ans de pratique professionnelle.

Pour les modalités spécifiques liées aux contrats de formation continue, veuillez contacter la [Direction Formation Continue & Alternance \(DFCA\)](#)

Mention de Licences conseillées : Arts du spectacle

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : bonne connaissance du théâtre contemporain et de l'histoire du théâtre ; capacité à analyser des spectacles et des textes ; maîtrise des fondements théoriques et esthétiques de l'art théâtral

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend obligatoirement des candidats les éléments suivants :

- Pratique approfondie du jeu d'acteur (professionnelle ou pré-professionnelle, à l'université, dans une école d'art.)
- Solides expériences de la mise en scène et/ou de l'assistanat à la mise en scène et/ou de la dramaturgie de plateau

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

- Un dossier de candidature, dûment rempli. - Un curriculum vitae précisant la formation suivie, l'expérience professionnelle et, le cas échéant, les spectacles auxquels le candidat a participé et les fonctions qu'il y a exercées.

- Une attestation des diplômes obtenus (licence ou engagement à la soutenir à la session de septembre, diplômes d'école équivalents), ou une demande de validation des acquis de l'expérience.

Pièces spécifiques supplémentaires :

- Une lettre de motivation dactylographiée de trois à cinq pages (10 000 signes environ) justifiant le parcours théâtral du candidat et précisant ses attentes quant à la formation.
- Le cas échéant, une justification des acquis professionnels.

Modalités de candidature

Candidatures sur monmaster.gouv.fr pour une candidature en M1 et e-candidat pour une candidature en M2

Pour les modalités spécifiques liées aux contrats de formation continue, veuillez contacter le Service de la Formation Continue (SFC) (Accueil du SFC : 01 40 97 78 66).

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une épreuve orale/entretien (admission)

- Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien)

Le recrutement a lieu une année sur 2 pour le master 1 et tous les ans pour le master 2. Les candidats doivent déposer un dossier de candidature dans les délais impartis. Les dossiers seront ensuite examinés par l'équipe enseignante. Tout dossier reçu après la date limite de dépôt ne sera pas traité.

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués à une épreuve pratique et orale de sélection qui se déroulera devant un jury composé d'enseignants et de professionnels du théâtre.

L'épreuve de sélection a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à proposer un projet dramaturgique, à concevoir dans l'espace une mise en scène imaginaire et à s'engager personnellement dans le jeu d'acteur. Elle consiste en la présentation libre d'un projet personnel de création, comportant nécessairement un bref moment de jeu par le candidat lui-même (éventuellement avec des partenaires et en lien ou non avec le projet de création) ; utilisation possible de maquettes et de documents sonores et audiovisuels (durée de la présentation, moment de jeu inclus : 20 minutes). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes).

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : bonne connaissance du théâtre contemporain et de l'histoire du théâtre ; capacité à analyser des spectacles et des textes ; maîtrise des fondements théoriques et esthétiques de l'art théâtral.

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend obligatoirement des candidats les éléments suivants :

- Pratique du jeu d'acteur (professionnelle ou pré-professionnelle, à l'université, dans une école d'art...)
- Expériences de la mise en scène et/ou de l'assistanat à la mise en scène et/ou de la dramaturgie de plateau

Pour une admission en M2, ces pratiques et expériences doivent être solides et approfondies.

Les pièces constitutives du dossier sont :

Pièces communes aux candidatures de Master

- Un dossier de candidature, dûment rempli.
- Un curriculum vitae précisant la formation suivie, l'expérience professionnelle et, le cas échéant, les spectacles auxquels le candidat a participé et les fonctions qu'il y a exercées.
- Une attestation des diplômes obtenus (licence ou engagement à la soutenir à la session de septembre, diplômes d'école équivalents), ou une demande de validation des acquis de l'expérience.

Pièces spécifiques supplémentaires :

- Une lettre de motivation dactylographiée de deux à cinq pages (10 000 signes environ) justifiant le parcours théâtral du candidat et précisant ses attentes quant à la formation.
- Le cas échéant, une justification des acquis professionnels.

Et après

Poursuite d'études

A l'issue des deux années de formation, possibilité de postuler au DIU ArTeC+ (<https://eur-artec.fr/diu-artec-plus/offre-de-formation/>) ou d'intégrer la deuxième

année du parcours recherche "Théâtre : écriture et représentation".

- > L1301: Mise en scène de spectacles vivants
- > L1303: Promotion d'artistes et de spectacles

Insertion professionnelle

Le parcours Théâtre : mise en scène et dramaturgie forme aux métiers suivants :

- Metteur en scène, assistant à la mise en scène
- Dramaturge scénariste, conseiller dramaturgique
- Animateur/animatrice culturelle
- Directeur/directrice de salle de spectacle

Fiches métiers ROME

- > G1202: Animation d'activités culturelles ou ludiques
- > K2105: Enseignement artistique

Contact(s)

- > **Marielle Silhouette**
Responsable pédagogique
msilhouette@parisnanterre.fr
- > **Sabine Quiriconi mirtchev**
Responsable pédagogique
squiriconimi@parisnanterre.fr
- > **Tessy Charles-elie-nelson**
Contact administratif
cen.tessy@parisnanterre.fr